



Le Perray

Porte de la forêt

en-Yvelines

www.leperray.fr

Infos

ANNUUEL



2018



ÉTAT CIVIL

Bienvenue à ...

- LAUNAY Maël Bernard, Therry le 18 janvier
- HAUSLER Leo le 20 janvier
- BONO HARNOIS Julian, Thiago, Éliham le 21 janvier
- PEREIRA DA CUNHA Lucas le 22 janvier
- PEREIRA Louna le 28 janvier
- PEYROT Chloé, Sylvie, Martine le 8 février
- KARDI Manel le 11 février
- CADARS Alexine, Marinette, Gabrielle le 12 février
- DANIERE GALIÈGUE Lucas, Hervé, Christian le 23 février
- SAMBA Chloé, Amina le 2 mars
- BLONDEL FAIVRE-DUBOZ Louise le 3 mars
- BORDERIA JAKUBIEC Robin le 4 mars
- PEYROT Omar le 7 mars
- BORGES Matias, Alexandre le 11 mars
- DELTROY Naomie, Chantal, Corinne le 23 mars
- SUARD BULSA Kellya, Christine, Geneviève le 26 mars
- BERTHE Tessa Saran le 1er avril
- DEL CASTILLO Théo Sébastien Philippe, Daniel le 2 avril
- DATY Julia Eloïse le 4 avril
- BARRÉ Hugo Jean le 4 avril
- CHAGNEAU Robin le 13 avril
- MENDES PALMEIRAO Eva Marie Héléïne le 14 avril
- CHASLES Emy Marcelle Renée le 2 mai
- HECQUET Amy Fadima Ganina le 5 mai
- KOFFI Eliam Amani le 6 mai
- COUSIN Mathilde Bénédicte Chantal, Justine le 6 mai
- PÉRES Thomas le 8 mai
- PIERROT Ambre Carole Muriel le 21 mai
- LE BIHANIC Inès Thérèse Clémence, Céleste le 28 mai
- THIÉBAUT Ambroise Marie Rémy le 3 juin
- MARTIN Chloé Chantal Jocelyne le 16 juin
- PANELLE Tiago Georges André le 21 juin
- ZOSIM Delia le 22 juin
- FONTAINE Jules Romain Paul le 27 juin
- BELOMRI Ibrahim Adam le 29 juin
- MOREIRA COSTA Rodrigo le 29 juin
- VANDEN BERGHE Liam le 25 juillet
- SOBON Loan Michel Roger le 20 juillet
- MERCIER Lara Candice le 16 juillet
- FRANÇON Morgane Estelle Nicole le 14 juillet
- DA SILVA BERTHO Matis le 2 juillet
- DIAW BENHANI Kaïs Moussa le 9 juillet
- AUBINEAU Eythan, Gérard, Jean-Marc né le 4 août
- CAMPS Charlie, Catherine, Marie née le 4 août
- DEVLIEGER Louka, Enzo le 11 août
- GERMAY DE CIRFONTAINE Karol, Barthélémy, Marie, Joseph le 13 août
- CHEM Swann, Blanche, Roxane née le 19 août
- KERKENI Hana née le 20 août
- MARCHADOUR Paul le 21 août
- KOLACZ Klara le 21 août
- DE OLIVEIRA E SILVA CHAPUIS Elya le 25 août
- CLOTEAU Joseph, Bassam, Lucas le 29 août
- KORB Gwenaël, Grégoire, Gaston le 5 septembre
- LENOBLE Olivia le 9 septembre
- FREI LÉ Léannah, Kim le 19 septembre
- LANGEVIN Gabrielle, Poléana, Michelle le 21 septembre
- LANGEVIN Héloïse, Adriana, Dominique le 21 septembre
- LE ROUX Thibault, Marie, Joseph le 27 septembre
- PINTO Ruben, Antonio André le 28 septembre
- RIBEIRO Aron le 3 octobre
- BEVILACQUA Bérénice, Sandrine, Roselyne le 14 octobre
- CHATEAU MIGNOT Noa, Hugo le 28 octobre
- GUARDIOLA Arthur, Alexandre, William le 1er novembre
- FERREIRA Andréa le 12 novembre
- TAVARES TURÉ Yasmine le 14 novembre
- SID AHMED Nour le 19 novembre
- JAOUEN Louise, Lydie le 20 novembre
- DAL PRA Margot, Armelle, Elisabeth le 21 novembre
- HOUMANI Anas le 22 novembre
- BOUILLLOT Lysandre, Olympe, Leonie le 29 novembre
- BOUR Noah, Maho, Michel le 21 décembre
- BRIAND Mila, Isaura, Edwige le 26 décembre
- FONTARENSKY Lucas, Georges, Thomas le 15 décembre
- MOUTAUX Arthur le 26 décembre
- RAMOS Alexandre, Auguste, Manuel le 13 décembre

Oui!

Mariage

- PICARD Philippe, Jean-Noël et BRAULT Maryline, Valérie, Christel le 14 février
- FERNANDES DA SILVA Jorge, Manuel et SADJI Myriam, Nadine le 3 mars
- SECK Mohamed et PASQUIER Emma, Marie le 3 mars
- DE PALMAS Cyrille Rhodéric Ralph et DUBUISSON Sandrine Brigitte le 3 avril
- DE LIMA Stéphane et LACAILLE Kéziah Maeva le 7 avril
- LORIN Bruno René Raymond NIETO Maria Teresa le 20 avril
- N'GADI Chakire et NAI Coraline Marina le 27 avril
- DUMESNIL Geoffrey et FRANÇOIS Hélène Andrée le 28 avril
- SHAHAT Mohamed Mohamed Abdelmoneim et BEBOT Emilie le 12 mai
- THOMAS Gaël Christophe Pierre et BARTEGI Sonia Nadia le 9 juin
- LEJOT Lionel Michel et DEPERRAZ Stéphanie le 7 juillet
- CASTOR Philippe Norbert PALLESCHI et Séverine Angèle Rita, Jacqueline, Isabelle le 21 juillet
- POURRIER Sébastien, Jean-Pierre, Aimé et BRIQUÉ Aude Marie le 25 août
- OUADAH Sulimann et LOUIZ Soumaya, Heya le 14 septembre
- NONIE Romain, Julien et GARROUSTE Emma, Odette, Josseline le 15 septembre
- GUYEN Stéphanie et MALATESTA Patrick, René, Daniel le 22 septembre
- COQUILLARD Eric, Bertrand, Philippe et POIROUX Laure, Lysiane, Annie le 22 septembre
- BATH-M'WOM William, Edouard et MÉNEZ Isabelle, Claude, Raymonde le 29 septembre
- IMAMOGLU Hasan et CHAMCHIK Yasmine le 13 octobre
- TURKAWKA Pascale, Gabrielle, Suzanne et GUÉRY Magali, Christèle le 20 octobre
- MAYEUX Pierre, Gabriel, Robert et ESPINAT Emeline, Colette, Raymonde le 17 novembre
- DE OLIVEIRA E SILVA Jérémy et CHAPUIS Elodie le 1er février
- PRIVÉ Alexandre et CARE Jennifer le 14 juin
- MOQUET Gaël et GOUT Bérengère le 23 juin
- CHARPENTIER Léa et DELHOMME Anthony le 5 juillet
- BALADI Gilles et MORELLEC Isabelle le 24 juillet
- FRANCO Thibaud et GUILLOSSOU Charlotte le 23 juillet
- MORGADO GONÇALVES Hugo et ROLUS Alexandra le 28 août
- BLONDIAUX François et LECOMTE Mélanie le 1er septembre
- FREI Sabrina et LÊ Hai-Dang le 13 septembre
- MIDAVAINÉ Eric et LUCAS Pierrick le 26 septembre
- RÉMY Fabrice et CASTEL Laurianne le 18 octobre
- ROINJARD Fabienne et DOUAI Xavier le 18 octobre
- LAMBINET Alexis et BOUSREZ Léa le 28 novembre
- PORTIER Philippe et BÉTRÉMIEUX Isabelle le 1er décembre
- MARQUE David et LACHKAR Margaux le 22 décembre
- COUILLET Cyril et JAGIELA Nathalie le 27 décembre

Ils nous ont quittés

- LOUINEAU Gaston Louis Henri le 18 janvier
- LALOUT Jean-Pierre le 25 janvier
- CHAPUSET Lucien, Constant le 1er février
- FRAIS Michel, Charles, Marcel le 5 février
- COROUGE Simone, Marie, Renée le 26 février
- PERNEL Gisèle, Madeleine, Léonie, Georgette le 2 mars
- SOTON Antoinette, Françoise le 9 mars
- CASTAING Solange, Rosa le 20 mars
- ABAOUI Bonzid le 2 avril
- LESACHÉ Suzanne Gillette le 6 avril
- MAM-LAN-FOUCK Philippe Alexandre le 7 avril
- GRIVEAU Michel André Constant, Marie le 7 avril
- COUVRET Marguerite Marie Andrée le 14 avril
- PANNIER Liliane Gilberte Andrée, Marcelle le 25 avril
- MALARD Lucien Eugène Maurice, Pierre le 26 avril
- LEMOINE Charles Ernest le 2 mai

- MADELEINE Mireille, Albertine, Fernande, Désirée le 1^{er} juin
- RICÉ Marie, Héliette le 9 juin
- RAVENET Gisèle, Marcelle le 10 juillet
- MOURET François, Marie le 11 juillet
- LAURIAT épouse LECLERCQ Nicole, Jeanne, Lucie le 15 juillet
- LAVAUD Danièle, Camille le 20 juillet
- GUILLON Jeannine, Michelle, Etiennette le 21 juillet
- ROUSSIN Roland, Gabriel le 4 août
- BAUDRY épouse DEVILLIERS Danielle, Renée le 7 août
- DELANGLE Louis, Jean le 27 août
- BONNEFONT Gérard, Henri, Léon, Antony le 27 août
- OLIVRY Gérard, Philippe, Luc le 2 octobre
- BUSNOULT Johann, Benjamin, Benoît le 5 octobre
- RAVENET épouse MASSON Micheline, Juliette le 5 octobre
- SIMON Jean-Pierre, Marcel, Jules le 6 octobre
- TRIAUT épouse PRÉVOT Huguette le 27 octobre
- BARILLER Laetitia, Amélie, Christiane le 28 octobre
- SINGRE Joël Pierre, François le 29 octobre
- VARROT Pierre, Charles le 4 novembre
- CONSTANTIN Pierre, Roger le 15 novembre
- LANGUEDOC Daniel, Lucien, Marcel le 15 novembre
- LECLERCQ Marie-Paule, Charline le 15 novembre
- RIVOAL épouse DORVAL Marguerite le 21 novembre
- HAGUETTE William Jean-Pierre le 2 décembre
- HAYE Raymond Marcel Yvon le 18 décembre
- MAREST Alphonse Marie Alexandre le 13 décembre
- ROTTIER épouse GRAMMONT Josette Albertine Emilienne le 31 décembre

- > Page 4 INTRODUCTION
- > Page 6 BILAN DES RÉALISATIONS
- > Page 8 ENVIRONNEMENT
- > Page 10 VOIRIE
- > Page 11 MOBILITÉ
- > Page 12 AMÉNAGEMENT
- > Page 14 FINANCES
- > Page 15 COMMUNICATION
- > Page 16 PARTICIPATION CITOYENNE
- > Page 18 JEUNESSE
- > Page 22 SMART CITY
- > Page 23 SOCIAL
- > Page 25 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL
- > Page 26 SÉCURITÉ
- > Page 27 ÉVÈNEMENTIEL ASSOCIATIONS
- > Page 28 HOMMAGE REMERCIEMENTS CONCLUSION
- > Page 29 HISTOIRE
- > Page 31 TRIBUNES LIBRES

MÉDAILLES 2018

Médailles du travail Grand Or

BOBIN Martine
 CHARIER Véronique
 FILLON Thierry
 LE COLLETER Jean-Pierre
 MESNARD Pascal
 PELTIER Chantal
 PELTIER Frédéric
 ROMET Martine
 ROMET Patrick

- Argent : 20 années d'activité
- Vermeil : 30 années d'activité
- Or : 35 années d'activité
- Grand Or : 40 années d'activité

Médailles du travail Or

BOULAY Véronique
 LACAMBRA José
 LAINE Marie-Christine
 MILESI Anne
 PEIXOTO Hilario
 ROBIN François
 ROMET Martine
 ROMET Patrick

Médailles agricoles
 HADDADJ Boualem
 LORE Brigitte

Médailles du travail Vermeil

CHAPARD Patrick
 COPPEJANS Sylvie
 EBERHARDT Marc
 GHESTEM Damien
 JOUET-ILIC Isabelle
 JOUSSEAUME Thierry
 LACAMBRA José
 MINSSEN Eric
 MOITREL Laurent
 ROBIN François
 RODELLAR Christine
 ROMET Martine
 SABOURIN Isabelle

Médailles du travail Argent

ANTORE Thierry
 BONAFOS Agnès
 DA SILVA DE MATOS Ana Paula
 DEFAIT Josette
 DUBUISSON Karine
 EBERHARDT Marc
 LACAMBRA José
 LAVEDRINE Franck
 LEPLÂTRE Muriel
 RICHARD Colette

Médailles de la ville
 Mme ANDRÉ, Quincaillerie André
 Mme PANIER, Chaussures Panier MT

Le Perray Infos

Directrice de la publication: **Paulette DESCHAMPS**

Comité de rédaction: **Paulette DESCHAMPS, Véronique NITSCH, Philippe BRIET, Patricia LE DUC, Isabelle HATAT, Jean-Claude VIN, Amélie FILLAUDEAU, Caroline BERTHE.**

Impression, conception, réalisation: **Café Noir.** Distribution: **Créatif Diffusion**

Crédit photos: service Communication, associations perrotines, Café Noir.

Service Communication: 01 30 46 31 15 E-mail: service.communication@leperray.fr

Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail: publications@leperray.fr

Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ». Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises.

*Nous vous remercions de nous en informer au **01 30 46 31 24** ou publications@leperray.fr*

Nous vous rappelons que « Le Perray Infos » se trouve à votre disposition à l'accueil de la Mairie ainsi qu'à celui de la médiathèque et en téléchargement dès le 1^{er} du mois de sortie sur www.leperray.fr



Papier Cocoon
100 % recyclé.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- Lundi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
- Mardi de 8h30 à 11h45
- Mercredi de 8h30 à 11h45
- Jeudi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 19h
- Vendredi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 11h30

Permanence du Maire

- Vendredi: 10h-11h30

La Mairie vous renseigne...

- 01 30 46 31 24

... et vous donne rendez-vous sur www.leperray.fr

INTRODUCTION

Discours de la cérémonie des Vœux du Maire

Samedi 19 janvier 2019 à 20h30



les événements nationaux qui émaillent notre pays.

Oui, nous savons que des injustices existent. Trop de foyers ne peuvent vivre décemment et ne peuvent finir leurs fins de mois.

Mais, nous savons que la violence n'a jamais été bonne conseillère et ne peut, en aucun cas, être excusée de quelque côté qu'elle vienne.

Nous condamnons, fortement, toute forme de violence à l'encontre de la République. Dans ce monde en totale mutation technologique, politique, où nous voyons poindre autour de nous des pays s'égarant dans le populisme, il nous appartient que la France reste celle que l'on aime, la France, le berceau des Droits de l'Homme.

Le Perray, qualifié de semi-rural, à la lisière du massif forestier de Rambouillet bénéficie d'un environnement exceptionnel, protégés que nous sommes, par notre adhésion, il y a quelques années, au Parc

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous voyons arriver la date de la **cérémonie des Vœux de la Municipalité**. Nous le savons, c'est un moment de rencontre, d'échanges joyeux, quelques heures chaleureuses entre nous.

Je vous remercie de votre présence. Cette soirée, me donne l'occasion de vous souhaiter à vous toutes et à vous tous, chers Amis, une très heureuse année 2019. Cependant, avant de dérouler les moments forts de l'année, nous ne pouvons occulter



Naturel Régional (PNR) et notre entrée dans la **Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires (CART)**, avec en cours, l'élaboration du futur projet d'aménagement et de développement du territoire.

L'entrée dans cette communauté est un apprentissage positif, qui nous oblige à penser au-delà de notre commune.

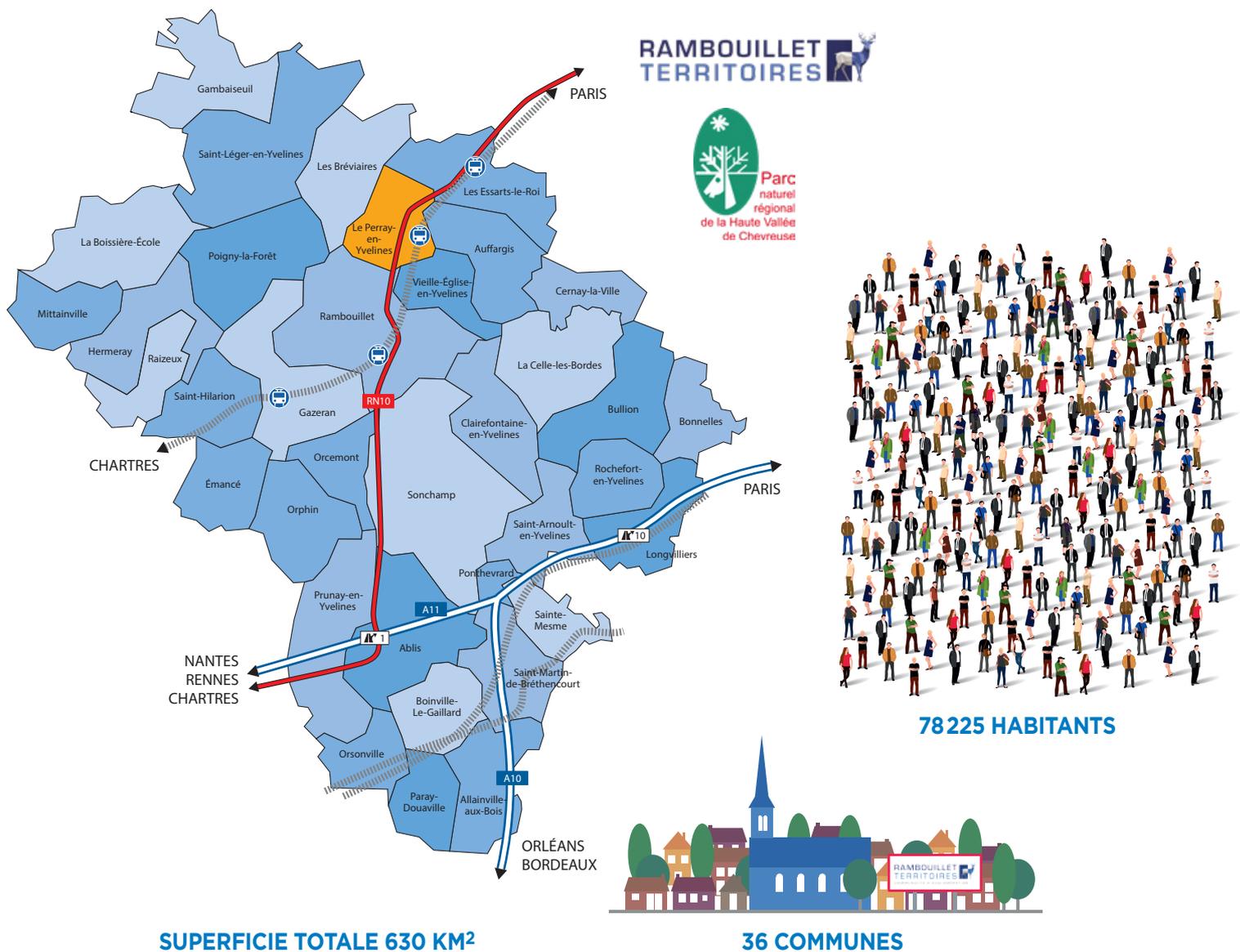
Mais soyons réalistes, **notre commune est appelée à se développer**, du fait de notre intégration à Rambouillet Territoires. Nous devons désormais répondre à nos obligations de construction notamment

en ce qui concerne les logements sociaux, conformément à la loi SRU amendée récemment par la loi ELAN. Cette obligation n'avait pas été imaginée en début de mandat, mais nous devons maintenant nous y conformer.

En ce début d'année 2019, les Élus de la liste « Le Perray Notre Commune », que j'ai l'honneur de conduire, sont fiers de pouvoir vous indiquer, dès à présent, que **nous avons tenu pratiquement la totalité de notre programme électoral**. Certes, quelques projets structurants pour le

devenir du Perray n'ont pu aboutir (réhabilitation du mur anti-bruit (long de la RN 10), retournement sur Paris (Croix saint Jacques), installation d'un établissement du second degré, construction du 4^e groupe - terrain acheté), et ce, malgré les très nombreuses démarches auprès de différents services de l'État.

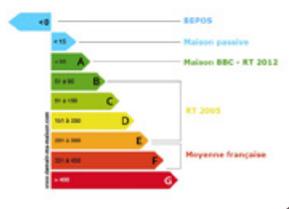
En dépit des contraintes budgétaires que nous connaissons tous, **notre équipe est allée bien au-delà du programme que nous vous avons présenté lors des élections de 2014**.



BILAN DES RÉALISATIONS

Réalisations non inscrites dans notre programme de 2014:

- **1** Rue de la Touche, sur un terrain acheté en 2013, construction de **3 logements communaux locatifs sociaux ayant reçu le Label BEPOS** (Bâtiment à Énergie Positive), qui s'appuie sur les grands principes de la maison écologique,
- **2** Transformation de la salle des fêtes,
- **3** Mise en place de **bornes de recharge pour véhicule électrique**, en complément des bornes posées par la CART,
- **4** Construction d'un **abri vélo** dans le square avenue de la Gare,
- **5** Étude pour la construction d'un **club house à destination des footballeurs** dans le courant du 1^{er} semestre 2019.





VéliPark

4



5



6

Achats de fonciers:

- **Rue du Moulin**, destiné à la construction de logements locatifs sociaux,
- **Chemin de la Rougerie**, afin d'éviter l'installation d'un nouveau ferrailleur,
- Achat du **bâtiment de la Poste**.

Vente des logements des Platanes

6 Dans le courant de cette année, nous avons vendu les 44 logements des Platanes au bailleur social Toit et Joie. Ces logements, construits dans les années 60 avaient besoin d'être réhabilités. Toit et Joie, comme il était convenu, s'est engagé dans l'acte de vente signé le 4 décembre dernier, à exécuter des travaux à hauteur de 1900000 euros. Ce montant s'ajoute au prix d'achat (2235 000 euros) conforme à l'estimation des Domaines, auquel toute collectivité a l'obligation de s'adresser (pour toute vente ou acquisition).

ENVIRONNEMENT

Je ne reviendrai pas, sur nos obligations de constructions imposées par la Loi. Notre préoccupation a été, bien en amont, et cela depuis plusieurs années, d'**anticiper et d'adapter notre politique à la venue de nouveaux habitants.**

C'est la raison pour laquelle ont été réalisés entre autres :

- **1** La construction de plus de 650 m² de bâtiments à l'**Accueil de Loisirs Sans Hébergement Les P'tits Loups (ALSH)**, ainsi que la rénovation complète du **Pavillon de Pierre** **2** (anciennement annexe de l'ALSH).
- **3** L'agrandissement et la modernisation de la **station d'épuration**, portée de 8000 à 15000 équivalents habitants, en une **éco-station à énergie positive (BEPOS)**, avec visites des écoles et du public, sur inscription.
- **4** La création du **Pôle Médico-Social** dont les 13 cabinets sont loués,
- L'achat du terrain qui devra accueillir le **4^e groupe scolaire**, rue du Planit,
- **5** La construction du **nouveau gymnase, labellisé BEPOS**, d'une superficie de 2300 m², Grande rue Verte,
- **6** La rénovation des locaux des services techniques, et de notre salle des Fêtes à la Mare au Loup, où nous nous trouvons ce soir.
- Une étude sur la construction de la **salle polyvalente**, dont les plans ont dû être réactualisés, au cours de ce mandat, afin que le nouveau bâtiment puisse également répondre aux critères de basse consommation.



STEP
Station d'épuration des eaux



4

13 cabinets loués :

- Psychomotriciens
- Sage-femme
- Médecins généralistes
- Pédicure-podologue
- Ostéopathe
- Psychologue clinicienne
- psychothérapeute
- Médecin ophtalmologiste
- Orthophoniste
- Orthoptiste
- Ergothérapeute
- Infirmières



Maison Médico-Sociale
du Vieux Pays



5



5

CTM



6

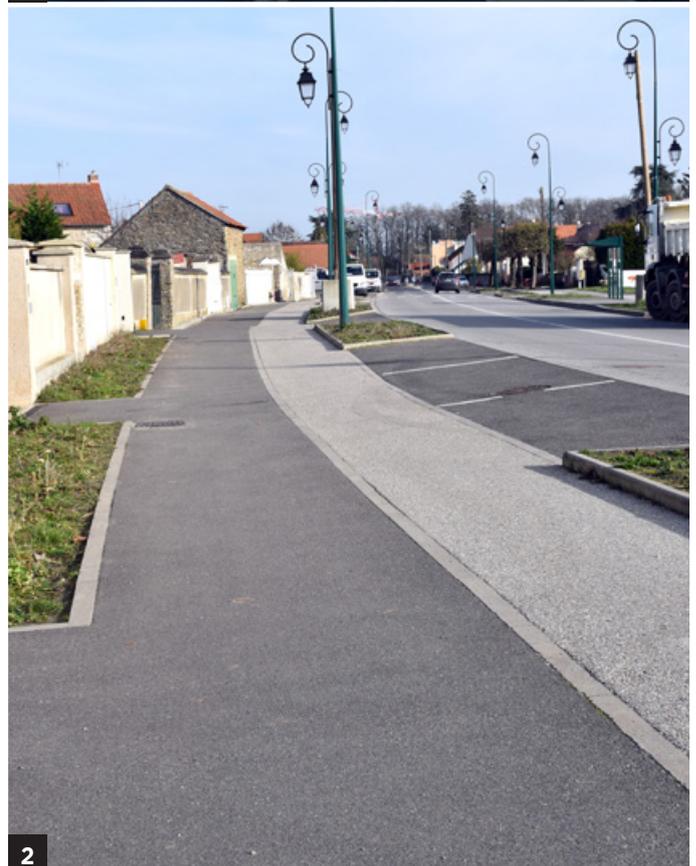
VOIRIE

Outre le **programme de voirie, à hauteur de 250 000 euros annuels**, retenu pour diverses interventions dans les rues, de nombreux travaux ont été réalisés avec notamment la réfection de :

- **1** La **rue de Paris**, **2** la **rue de Chartres**, de la Croix Saint-Jacques au feu rouge de l'ALSH, avec l'enfouissement de tous les réseaux, et lorsque cela était possible techniquement, la création d'une piste cyclable,
- La **rue de la Grimace**, dont les travaux doivent se terminer mi-février. Précisons, que les nombreux retards, et les désagré-

ments subis par les riverains, sont dus à l'entreprise ENEDIS. La Municipalité n'en est absolument pas responsable.

Je veux remercier ici, chaleureusement, les riverains qui depuis un an, supportent ce chantier, du fait, des problèmes internes à cette entreprise.



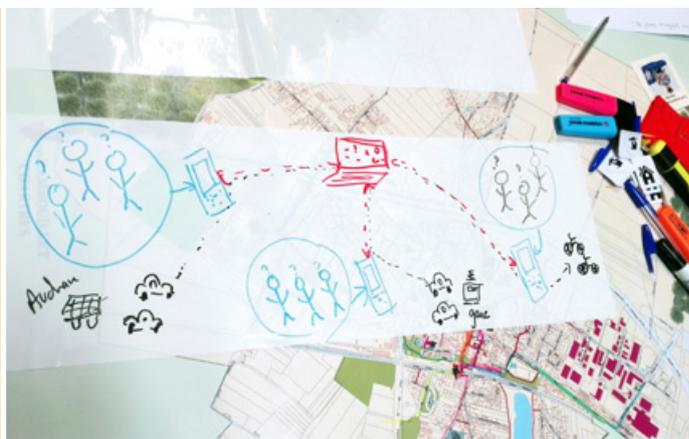
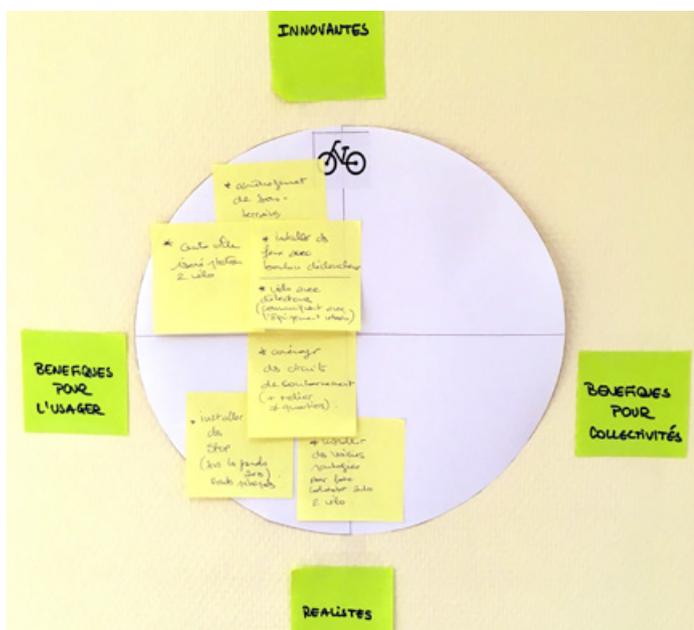
MOBILITÉ



la Maison
des Projets

Au-delà de l'entretien de la voirie, notre équipe se penche attentivement sur les **questions liées à la mobilité**. C'est dans ce cadre qu'ont été organisés, au sein de la Maison des Projets, des ateliers Élus/habitants en partenariat avec le PNR. Ils ont permis de faire émerger, entre autres, les

possibilités liées à la création de liaisons douces reliant Le Perray aux communes voisines. Un plan est en cours et sera proposé en 2019, dans le cadre notamment de demandes de subventions pouvant couvrir une partie des frais engendrés.



AMÉNAGEMENT

Au cours de l'année 2018, la commune a entamé la **procédure administrative de la modification du Plan Local d'Urbanisme** (le PLU) aux fins de simplification. Une **consultation en 2019** aura lieu pour faire aboutir cette modification.

Parallèlement, et très probablement à l'horizon 2020, la **révision du PLU** sera lancée en vue de la **création du quartier de la Perche aux Mares** **1**.



Le Plan Local d'Urbanisme de la commune est consultable en Mairie (service urbanisme) ou en ligne sur le site de la ville.



PERCHE AUX MARES

Ce quartier est reconnu comme un **véritable ECO quartier**. Les **bâtiments basse consommation** seront **sur pilotis** et permettront de **protéger la faune et la flore**. Ils intégreront de nouvelles technologies et proposeront de nouveaux services. Ainsi, les futurs habitants bénéficieront d'un confort certain et de charges bien moins lourdes (chauffage et déplacement).

450 logements seront construits, en très grande majorité pour les célibataires et les jeunes ménages : à savoir des **studios et des F2**. Ce programme débutera en **2021-2022** et s'échelonnera sur 5-6 années.

À l'issue d'une mise en concurrence menée en 2018, un groupement constitué de 3 sociétés (Nexity - REI - Boucles de Seine) vient d'être choisi, après de nombreuses réunions de travail en partenariat avec les services de l'État (DDT), la Région Île de France, le Conseil Départemental des Yvelines, le PNR, le SMAGER, etc.

L'implication très importante, tout au long du dialogue compétitif, de tous ces services sont le gage d'un aménagement réfléchi, compatible avec l'environnement de ce lieu et sa protection.

Nous sommes fiers des nombreuses réalisations programmées, et des nouvelles qui ont pu voir le jour durant cette année ; réalisations qui viennent s'ajouter à tout ce qui a été déjà fait depuis maintenant plusieurs mandats.



Yvelines
Le Département



Oui, l'équipe « Le Perray Notre Commune » a pu **faire évoluer le Perray en préservant son caractère semi-rural**, parce que nous sommes soudés, solidaires, capables de nous écouter les uns les autres. Nous allons continuer ensemble. Nous avons en cours de gros chantiers et notre responsabilité est bien de les assumer, tout en préparant l'avenir.

Conscients que nous ne pouvons pas plaire à tout le monde, nous sommes néanmoins surpris lorsqu'une opposition vote pratiquement contre tous les projets structurants présentés par notre équipe. Ces projets, pourtant, répondent aux besoins indispensables de la population.

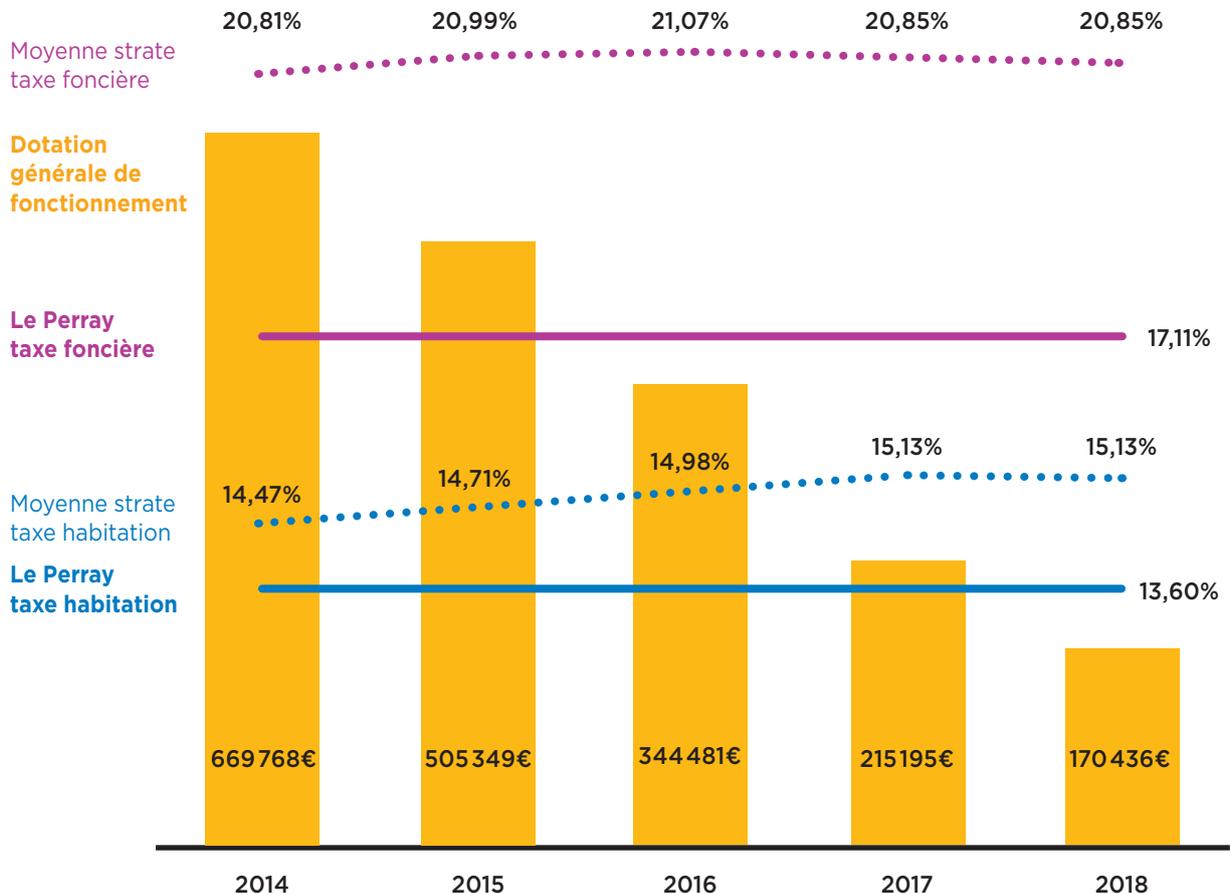
FINANCES

Pour ce qui est du budget, notre équipe a toujours eu la **volonté de ne pas faire peser trop lourdement sur les familles la charge des impôts locaux**. C'est ainsi que nous nous trouvons en dessous de la moyenne de notre strate des Yvelines, tant au niveau de la taxe d'habitation, que de la taxe foncière.

Le budget de la commune est sain, tourné vers les services publics et les équipements communaux.

Au 31 décembre 2018, le montant de la dette du budget communal est de 7520000€, soit 1074€ par habitant.

Nous avons certes une dette supérieure à la moyenne de la strate, mais le poids de la dette est inférieur à la moyenne, elle ne constitue donc pas une charge trop lourde pour les finances de la commune. Nous avons des taux bas sans risque et sur une longue durée, exemple: notre emprunt à la Caisse des Dépôts et Consignations (27 ans, moins de 2 %).



**Des dotations en baisse
mais une stabilité des taxes locales sur la mandature**

COMMUNICATION

La bonne gestion de notre commune, qu'elle relève de ses finances ou des questions d'aménagement est de notre devoir. Notre devoir aujourd'hui est également **d'être transparents** et de **veiller à vous informer**, vous habitants de notre commune, du travail que nous menons. Lors de la cérémonie des vœux de l'an passé, nous vous avons indiqué la naissance de notre nouveau site internet plus structuré, plus agréable. Depuis la rentrée de septembre, le voici opérationnel. Rendez-vous sur « **leperray.fr** » je vous laisse en juger par vous-même.

Dans la continuité, les supports de communication sont revus, et une **nouvelle**

charte graphique vient de voir le jour. Ce soir nous vous présentons le logo, qui sera désormais le logo du Perray.



Toujours dans le cadre de la communication, la **mise en place de la page Facebook** permettra de favoriser plus facilement le dialogue et votre participation aux débats.

En nous appuyant sur cette page, nous répondrons à vos questions et profiterons de ce nouvel outil, afin de vous solliciter au fur et à mesure de l'avancée des projets.

Il ne saurait à lui seul répondre à toutes vos sollicitations, c'est pourquoi, dans le cadre du débat national, notre commune met également à votre disposition **un cahier de doléances**, à l'accueil, aux horaires d'ouverture de la Mairie, et en ligne sur le site internet de la Commune. Cet outil de consultation supplémentaire permettra de faire entendre l'expression des attentes des citoyens à l'échelle locale. Elles seront remontées aux autorités concernées pour les questions nationales et traitées localement pour les problématiques relevant de notre compétence.



PARTICIPATION CITOYENNE



la Maison des Projets

La participation citoyenne, c'est bien l'un des objectifs de l'ouverture de la Maison des Projets, après une totale réhabilitation en janvier dernier, dans les locaux du 5 rue de l'Église.

L'enquête citoyenne **1**, réalisée en septembre-octobre dernier, nous a permis

de confirmer la tendance des Perrotins, à vouloir s'investir dans le devenir de la commune.

Elle ouvre la voie, à la préparation dans le courant de l'année, d'une Charte de « Participation Citoyenne ». Un tel document permettra de proposer le cadre, et les outils correspondant à notre collectivité, à sa population, à son fonctionnement.

Cette enquête, rappelons-le, a été initiée dans le cadre d'un travail de concertation déjà mené au sein de la Maison des Projets. Depuis janvier, la structure a fonctionné une année complète, proposant 9 pro-

grammations mensuelles et pas moins de 40 ateliers **2**.

Les activités rassemblent de plus en plus de personnes, les partenariats ne cessent de croître. La Maison des Projets, je le rappelle, est une opportunité pour le Perray.

De nombreux projets ont vu le jour grâce à la structure; les discussions et autres débats en son sein ont permis, sur la base d'initiatives citoyennes, de faire notamment émerger, une épicerie participative et une ressourcerie, dans l'ancien espace du tri postal acheté en 2017.



Yvelines
Le Département



Globalement, quand aimeriez-vous donner votre avis sur les projets ?

- 1^{er} Avant de concevoir un projet (pour participer à sa définition)
- 2^e En cours d'élaboration d'un projet (pour pouvoir le modifier)
- 3^e Tout au long d'un projet (pour en modifier certains)
- 4^e Après l'élaboration d'un projet (pour pouvoir l'ajuster avant réalisation)
- 5^e Après la réalisation d'un projet (pour l'évaluer et éventuellement le réajuster)

Globalement, par quels moyens aimeriez-vous donner votre avis sur les projets ?



- 1^{er} Via une plateforme interactive qui interagit au en ligne (données partagées ou anonymes)
- 2^e Via des sondages / enquêtes
- 3^e Via des associations de la Maison des Projets, habitats, ateliers, etc.)
- 4^e Via des réunions publiques
- 5^e Par email (autre aux lettres à adresser, par message)
- 6^e En dialoguant avec les élus et autres acteurs locaux
- 7^e Via des appels à projets (concours d'idées, défis, etc.)

Le Perray

Questionnaire sur la démocratie participative au Perray-en-Yvelines
Analyse des réponses
Mars 2018 - Avril 2018 - 1000 personnes interrogées
© 2018 M. Le Perray - Tous droits réservés

1

Globalement, sur quels thèmes ou sujet aimeriez-vous donner votre avis ?

- 1^{er} Urbanisme et projets d'aménagement
- 2^e Environnement et développement durable
- 3^e Animation de la commune et vie locale
- 4^e Lien social et vivre ensemble
- 5^e Tous les thèmes qui concernent ou vitent
- 6^e Mobilités et déplacements
- 7^e Transition énergétique et numérique



Le Perray

Questionnaire sur la démocratie participative au Perray-en-Yvelines
Analyse des réponses
Mars 2018 - Avril 2018 - 1000 personnes interrogées
© 2018 M. Le Perray - Tous droits réservés

1



2



2



2



2



Parlons quelques instants de la Ressourcerie: Cette activité de revalorisation d'objets est très appréciée par de nombreux habitants du Perray et des alentours. Les chiffres en notre possession nous le confirment. L'activité correspond à une demande réelle des citoyens, mais perturbe le voisinage. C'est pourquoi, dans les jours prochains, seule subsistera dans l'espace actuel: la boutique. Le reste de l'activité, à savoir le dépôt des objets, sera accueilli sur le site de la Mare au Loup (selon un complément de loyer). Je profite, de ce moment pour féliciter le collectif Ressources et Vous, de l'impulsion économique sociale et solidaire, qu'il offre à notre commune.



ESPACE JEUNES / AJP

Conseil Municipal des Jeunes



Revenons sur la **participation citoyenne** pour noter qu'elle est engagée, au Perray, depuis déjà plusieurs années. En effet, elle débuta en 2010 avec l'élection du 1er **Conseil Municipal des Jeunes**. Cette soirée me donne l'occasion d'adresser mes chaleureux remerciements, à tous les jeunes élus, qui se sont succédés. Le CMJ, est un outil fort. Il favorise la **participation de jeunes habitants**, au sein de notre commune. Il permet également, la valorisation de ce que représente, aujourd'hui la **citoyenneté**. Mais, je vous laisse en juger par vous-même...



Le film projeté lors de la Cérémonie des Vœux est disponible en ligne sur notre site.

Bravo à tous ces jeunes Perrotins, qui œuvrent pour leur commune et bravo également à l'équipe d'animation, qui les encadre, les soutient, et les encourage. Au-delà du CMJ, la jeunesse, c'est aussi l'AJP, l'**Accueil Jeunesse du Perray**, dont nous sommes fiers et qui évolue, au rythme des années. Ces nombreux jeunes, qui le fréquentent, ou l'ont fréquenté y laissent leurs traces, des souvenirs, et participent à son histoire.

Espace jeunes



L'AJP a recensé cette année son plus grand nombre d'adhérents jamais atteint. Près de 150 jeunes de 11 à 17 ans, profitent des **nombreuses activités** proposées. Notons cette année, la première édition des CM2 Games **1**, afin de faire connaître la structure auprès des plus jeunes, les nombreux partenariats menés entre autres, avec la résidence d'artistes « Le Lieu » de Gambais ou encore le projet vidéo.

Au-delà de l'animation, c'est aussi une équipe d'encadrants dont les missions ont pour objectif l'**accompagnement de nos jeunes au quotidien**. À cet effet, les animateurs ont notamment été sensibilisés aux questions du harcèlement sur les réseaux sociaux et ont rejoint le dis-

positif « **Promeneurs du Net** » avec la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et le Département.



S'ajoute à cela, le travail prévu en 2019, en lien avec notre CCAS et sur la base des retours de l'Analyse des Besoins Sociaux pour les **15/25 ans**. Des projets visant à améliorer l'**insertion professionnelle des jeunes** seront mis en place, par l'intermédiaire de nouveaux dispositifs d'aides financières au BAFA et au permis de conduire par exemple. Toutes ces initiatives seront travaillées avec l'ensemble des partenaires « jeunesse » de notre territoire (agglomération, département, etc.).

Pour conclure sur notre Espace Jeunes, notons comme chaque année son implication lors de nombreux événements municipaux (Salon des arts **2**, Fête de la musique **3**, Festival de la Jeunesse **4**, Téléthon) en association régulière avec l'ALSH.





4



1



3



2

JEUNESSE

Accueil de loisirs

L'ALSH, notre accueil de loisirs, reçoit de très nombreux enfants tout au long de l'année au sein de **bâtiments de haute qualité** et dans un **environnement privilégié**, à l'orée de la forêt.

À noter cette année, une hausse importante du nombre d'enfants (maternelles et élémentaires) fréquentant l'accueil de loisirs depuis le mois de septembre:

Périscolaire (soir):

145 enfants par jour en moyenne

Mercredis:

125 enfants par jour en moyenne

Vacances scolaires d'été:

jusqu'à 80 enfants par jour



Ces effectifs nécessitent une organisation importante. Je remercie d'ailleurs ici les animateurs ainsi que le service scolaire qui gèrent au quotidien l'accueil des enfants. L'organisation se verra facilitée dans les prochains mois avec l'installation sur le site internet d'un **portail famille**, qui ravira également les nombreux parents qui l'attendaient.



Cette plateforme en ligne, permettra la **gestion des prestations scolaires et périscolaires**. Sa mise en place s'effectuera courant 2019, avec tout d'abord, le module de réservation des prestations (cantine, vacances scolaires...), suivra le service dédié aux pré-inscriptions pour la rentrée scolaire 2019. La dernière étape permettra le paiement en ligne des diverses prestations. La réorganisation des tâches au sein du service scolaire est donc rendue possible grâce à cet outil. Ainsi, seront proposées de nouvelles activités, différentes actions à destination de nos jeunes enfants, notamment des ateliers de sensibilisation au gaspillage.

Nous le savons, la sensibilisation au gaspillage **1**, la pédagogie, l'accompagnement aux nouveaux usages ne concernent pas que les enfants.

De nombreuses évolutions techniques et technologiques permettent aujourd'hui, d'envisager de façon plus responsable le devenir de notre territoire.





SMART CITY

Smart City, ville intelligente



C'est dans le cadre de l'appel à projets régional, pour lequel nous avons été lauréat en 2016, faire du Perray une « Smart City » ou tout simplement ville intelligente, que de nombreuses actions ont été réalisées ayant toujours pour finalité :

- garantir une évolution de la commune dans le respect du développement responsable et durable (ex: respect du zéro phyto sanitaire).
- maîtriser nos dépenses énergétiques (ex: pose de panneaux photovoltaïques).

Le tout permettant de réaliser des économies substantielles.

L'obtention de la certification ISO 50001, en septembre dernier, est également la preuve de notre volonté d'agir sur notre environnement.

Le projet de ville intelligente que nous souhaitons valoriser, les nombreuses infrastructures dont bénéficie notre commune, ainsi que les travaux que nous réalisons, ne sauront à eux seuls répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi, par le biais d'un travail quotidien, nous visons toujours à améliorer la qualité de vie des Perrotins. Les habitants ont toujours été au centre de notre attention.

Notre mission est bien d'accompagner les personnes les plus vulnérables, de par leur âge, leur condition physique ou leurs conditions de vie, dans le cadre de notre politique sociale.



Certificat

Certificate

N° 2018/80360.1

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

COMMUNE DU PERRAY EN YVELINES
SIREN : 217804863

pour les activités suivantes :
for the following activities:

ECLAIRAGE PUBLIC ET PATRIMOINE BÂTI
(ENVELOPPE, CHAUFFAGE, ECS, ECLAIRAGE INTÉRIEUR,
CLIMATISATION, BUREAUTIQUE) ET ASSAINISSEMENT.

PUBLIC LIGHTING AND BUILT HERITAGE WORKS
(BUILDING ENVELOPE, HEATING, DOMESTIC HOT WATER, INTERIOR LIGHTING,
AIR CONDITIONING, OFFICE AUTOMATION); SANITATION.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 50001 : 2011

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

PLACE DE LA MAIRIE FR-78610 LE PERRAY EN YVELINES

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2018-09-07

Jusqu'au
Until

2021-08-20

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probante.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probatory value.

Franck LEBEUGLE
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification



Seul le certificat électronique, consultable sur <https://afnor.org>, est légal et engageant de la certification de l'organisme. The electronic certificate only, available at <https://afnor.org>, allows a machine to check the certificate's authenticity. Certification is issued by AFNOR Certification, a member of AFNOR, Management System Certification, a member of Afnor Certification. AFNOR Certification is a member of Afnor Certification.

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat.

SOCIAL



Suite à l'**Analyse des Besoins Sociaux (ABS)**, qui est obligatoire je rappelle, menée par la commune, un **plan d'actions** a été établi sur la base des problématiques du territoire. Ainsi, les **grandes orientations de notre politique** ont pu être définies.

Au-delà des actions destinées à notre jeunesse, un des axes forts est celui de la **prévention**. Les actions de prévention - ou d'accompagnement - doivent pouvoir aider, l'ensemble des Perrotins à appréhender le quotidien.



Les ateliers du PRIF (Prévention Retraite Île de France) grande nouveauté, sont une réussite, ils seront renouvelés (Ateliers « Bien vieillir », « Bien chez soi », « Équilibre en mouvement » et « Bien dans son assiette »).

C'est dans cet état d'esprit que nous proposons et encourageons les **activités intergénérationnelles**, organisées dans le cadre de la Semaine Bleue mais également de façon pérenne toute l'année.

Au-delà des animations récurrentes proposées par le CCAS, notre volonté est de pouvoir continuer à **renforcer l'animation sociale** à destination des seniors.

Enfin, un travail sera mené autour du **repérage de l'isolement à domicile** des personnes les plus vulnérables.

La question du **lien social** est aujourd'hui prioritaire. Pour bien vivre ensemble, il est de notre devoir d'**encourager la population à se retrouver, à échanger et à participer à la vie de la commune**.



SOCIAL

Nous consacrerons l'année 2019 à la création d'un **espace de vie social**, qui viendra compléter les lieux de rencontres déjà existants.

Dans cette idée, je suis heureuse ce soir de pouvoir vous annoncer qu'un bail emphytéotique (60 ans), nous sera accordé sur la **propriété du 33 rue de Chartres**, qui était le lieu de repos des Sœurs de l'hôpital Saint Jacques, le propriétaire.

Ce **terrain de presque 9 000 m²**, dont 6 000 m² d'espace boisé classé, jouxte le terrain des *P'tits Loups* (notre accueil de loisirs) qui lui-même est riverain de la Résidence des Personnes Âgées. C'est un ensemble d'une superficie totale de 3 hectares qui désormais est mis à la disposition des Perrotins, et cela à proximité du centre-ville.

Après divers échanges que j'ai eus avec la Présidente de l'association et la dernière des Sœurs vivante, le Conseil d'Administration a accepté **notre projet social intergénérationnel** répondant parfaitement aux conditions du testament de la donatrice. Ce lieu permettra de maintenir l'une de nos premières actions « lutter contre l'isolement ». **Il favorisera le lien social autour d'activités liées aux loisirs.**



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Notre cadre de vie c'est aussi le **développement économique local**. Depuis maintenant 2 années, nous consacrons dans le Perray Infos des pages dédiées à la vie économique locale. Des

présentations de nombreuses entreprises et de nouveaux commerçants ont déjà été faites.

Elles ont permis de connaître certaines activités mais également de tisser des liens avec ces acteurs du développement économique local.

Le Perray Infos SEPT. OCT. 2018

VIE ÉCONOMIQUE

Une brasserie artisanale au Perray

Tout récemment installée sur la commune, la brasserie Volcelest vient s'ajouter à la liste des entreprises que nous souhaitons présenter dans le Perray Infos. Une toute nouvelle activité sur la commune, déjà bien connue pourtant dans la Vallée de Chevreuse...



La bière, boisson ancestrale connue et bue dans le monde entier est produite en très grande quantité par quelques grandes marques qui se partagent un marché important. Face à ces géants et depuis quelques années maintenant, la bière artisanale de proximité se développe. En Vallée de Chevreuse, la Volcelest existe depuis 2008, date à laquelle, Emmanuel Rey a lancé son activité. Après plusieurs années passées dans l'élaboration de vins dans diverses régions de France et du monde, Emmanuel Rey, alors travaillant dans le processus de vinification aux États-Unis découvre l'ampleur du phénomène des microbrasseries (brasseries locales et artisanales) dans ce pays.

La Brasserie

À la suite d'un stage à la Brasserie Sancerroise en juillet 2007 couplée à une formation à l'IFBM de Nancy et de

palettes matins et soirs pour gagner de l'espace), la brasserie emménage, avec ses 6 salariés, au Perray dans de vastes locaux anciennement occupés par AECO Manufacturing) pouvant enfin contenir la production, le stockage et même une boutique. Jusqu'ici, la Brasserie était en effet contrainte de travailler sur 2 sites différents (production à Bonnelles & stockage à Limours) rendant l'activité de plus en plus compliquée. L'espace au Perray ne manquant pas, la Brasserie accueillera également bientôt un laboratoire test, dans le but de diversifier encore plus la gamme proposée.

fond de la cuve un tamis filtre le moût. Les céréales tombent et sont données à un agriculteur et le moût sucré est bouilli. Le houblon est rigolé plus ou moins tôt durant l'ébullition selon l'arôme et les arômes désirés. C'est lors de cette



Le Perray Infos MAI JUIN 2018

VIE ÉCONOMIQUE

BAUDOIN L'IMPRESSION SANS LIMITES



Pour cette édition du Perray Infos, nous avons choisi de présenter une entreprise dont l'étendue de l'activité n'est pas toujours bien connue des Perrotins. Située Petite rue Verte, Baudoin Sérigraphie est une entreprise familiale couvrant tous les domaines de l'impression.

La clientèle de l'entreprise d'imprimerie est extrêmement vaste: des entreprises aux collectivités en passant par les particuliers et les associations, l'entreprise Baudoin peut réaliser tous les projets, s'adapter à tous les supports et trouver des solutions à toutes les envies. Équipée d'un matériel performant et diversifié, l'entreprise réalise toutes les impressions imaginables sur les supports les plus variés et de toutes tailles: papier, carton, textile, métal, verre, bois, aluminium, PVC. Les demandes de chaque client sont faites sur commande, étudiées par l'entreprise

qui cherche toujours à s'adapter au client, qu'il s'agisse de grosses quantités ou d'un exemplaire unique créé pour un particulier. Cette adaptabilité constitue la force de l'entreprise qui conçoit toujours un résultat « sur mesure ». L'entreprise a également su fidéliser une clientèle exigeante grâce à une réactivité de ses services ainsi qu'à des propositions originales et personnalisées (recherche de solutions, expertise, conseils, etc.). Outre des clients de niveau international (l'entreprise Baudoin assure par exemple la PLV* et les vitrines intérieures de l'enseigne Nature & Découvertes), l'entreprise valorise également le travail de proximité et s'est chargée de la signalétique de nombreuses sociétés installées au Perray, notamment au sein de notre zone industrielle (DOKA, Yvelines Sablage, Schoco...).

Un peu d'histoire

En 1964, à Jouy-en-Josas, naît la Société Baudoin Sérigraphie au sous-sol d'une maison. Spécialisée dans la sérigraphie, cette petite entreprise se retrouve vite à l'étroit. En 1968 elle rachète les locaux occupés par une menuiserie au Perray-en-Yvelines à l'adresse qu'elle occupe actuellement. Désormais installée dans un site de 550 m² au sol, l'entreprise a pu se développer au fil des années, prenant en compte l'évolution des technologies d'une part (numérisation) et considérant les demandes du marché d'autre part (PLV, publicité, marketing, etc.).

Les travaux les plus demandés

- PLV, publicités, signalétique, etc. de la part d'entreprises qui cherchent à mettre en avant leurs activités.
- Impressions uniques et personnalisées: s'agissant notamment de particuliers ou d'associations qui souhaitent faire savoir

Le Perray Infos JANV. FÉV. 2019

VIE ÉCONOMIQUE

Global Bus



Pour cette édition du Perray Infos, nous avons choisi de vous présenter l'activité de l'entreprise Global Bus, située dans notre zone industrielle du Chemin Vert. Cette société, connue des Perrotins surtout de nom, est un concessionnaire Iveco Bus dont l'activité s'axe principalement sur les services après-vente: réparation, entretien, mise en main des véhicules neufs et ventes des pièces détachées, mais aussi carrosserie.

L'activité principale

Global Bus est à l'origine une filiale de l'entreprise Chapelier, localisée à Coignières, distributeur et réparateur agréé de la marque Renault Trucks.

C'est en 2001 que le premier établissement, siège social de l'entreprise, voit le jour au Perray-en-Yvelines. Au fil des années l'entreprise grandit et d'autres ateliers voient le jour en Ile-de-France: à Vert St Denis et Bondoufle. Des travaux sont actuellement en cours à Equeville pour l'ouverture d'un nouvel atelier.

Si l'entreprise compte environ 90 salariés au total, une quarantaine d'entre eux, habitants pour la majorité dans le sud (Eure-et-Loir), travaillent sur le site du Perray.

L'entreprise dispose de 900 m² de surface d'atelier auxquels s'ajoute un parking extérieur d'une superficie de 5000m², protégé par la télésurveillance. Ces larges surfaces permettent l'accueil, la maintenance et la réparation de tous les véhicules des véhicules

Le Perray Infos MAI JUIN 2017

VIE ÉCONOMIQUE

Pour cette édition, nous avons choisi de rencontrer Sederma, entreprise située dans la zone industrielle du Chemin Vert. Connue surtout de nom, nous avons souhaité aller plus loin en vous présentant l'activité de l'intérieur...



technologie permet d'étudier une grande variété de plantes, même des plantes rares, sans porter atteinte à la biodiversité naturelle, sans surexploitation des terres, dans le respect des principes de la chimie verte. Dès la fin des années 90, Sederma s'est spécialisée dans la production de peptides (chimie fine) à visée anti-âge.

À noter, la 25^e édition d'Innovation Awards récompense Sederma en avril 2015 du **prix 25 ans d'innovation** pour Matryxyl, un ingrédient lancé en 2000 et qui était le premier peptide utilisé dans des applications cosmétiques. Le 25^e Years of Innovation Award récompense le produit qui a eu le plus grand impact sur le marché des ingrédients cosmétiques au cours du dernier quart de siècle. Matryxyl® a été considéré comme une percée sans précédent dans l'industrie cosmétique par près de mille visiteurs du salon qui ont voté en sa faveur et par un panel d'experts de l'industrie.

La mise au point de principes actifs exige de nombreux tests précliniques. Il est indispensable de tester leur innocuité et leur stabilité avant leur utilisation dans des produits cosmétiques. De plus, Sederma dispose de deux laboratoires modernes permettant de conduire des études poussées in vitro, ex vivo et in vivo afin de

Sederma est une société française créée en 1964, installée au Perray-en-Yvelines depuis 1989. En 1997 elle est rachetée par le groupe anglais CRODA qui lui donne une dimension internationale (avec des marchés importants aux États-Unis et en Corée du Sud notamment).

Implantée au cœur de la « Cosmetic Valley » (voir encadré), Sederma est un fournisseur de l'industrie cosmétique mondiale. Cette entreprise à la pointe de la recherche cosmétique (biotechnologie, génétique, chimie verte)

Toutes ces technologies sont à la fois sûres et à l'efficacité démontrée. Elles s'inscrivent dans une démarche écoresponsable. La culture cellulaire végétale est une technologie très innovante dans le monde des cosmétiques. Elle consiste à utiliser des cellules ayant des propriétés similaires aux cellules souches végétales, et qui, selon le milieu de culture, peuvent produire des molécules d'intérêt cosmétique en quantités industrielles. Ces cellules sont obtenues simplement grâce aux propriétés autorégénératives des plantes, à partir d'une feuille, d'un pétale, d'un bourgeon, sans endommager la plante. Cette haute



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Nous sommes la **2^e zone économique au sein de la Communauté d'Agglomération**, ce qui une fois encore est la démonstration que notre **Perray est dynamique**. Des relations existent depuis des années entre la commune et les différents industriels. Ils savent combien nous sommes attentifs à leur bien-être, même si la compétence économique relève désormais de Rambouillet Territoires.

Depuis 2014, des **rencontres inter-entreprises 1**, initiées par le groupe Perrotin DP Architecture, sont organisées, au sein de notre commune, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération et la Chambre de Commerce et de l'Industrie.

Je n'oublie pas les **commerçants 2**, dont l'activité est un enjeu fort pour la commune, pour notre vie au quotidien. À l'initiative de la municipalité et en association avec l'ACAPY, l'Association des Commerçants et Artisans du Perray, **une enquête a été réalisée** dans le second semestre. Une restitution de cette enquête sera présentée au public lors d'un atelier de la Maison des Projets en février prochain. Ce qui, je l'espère, nous permettra d'**échanger sur cet important sujet...**



1



2



2



2



2

SÉCURITÉ

Plusieurs dispositifs **visent à assurer la sécurité des habitants :**

- Des **actions de prévention** organisées dans nos écoles (permis piétons, vélo)
- L'**opération tranquillité absences** en association avec la Police Nationale et le

Commissariat de Rambouillet (85 habitations surveillées sur la période estivale)

- Des **contrôles routiers** (vitesse et stationnement)
- Une **surveillance régulière** aux abords de la gare.



ÉVÉNEMENTIEL

Aujourd'hui, l'animation de la commune passe aussi par les **nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année**, avec le soutien des services techniques que je remercie chaleureusement.

Les images des événements sont disponibles sur notre site, rubrique *Perray Infos*
> Retour sur : <http://leperray.fr/leperray-infos>



ASSOCIATIONS

Je remercie également **les associations qui font vivre le territoire par leur disponibilité et leur dynamisme.**

Sur le plan social: l'Association Présence, le Secours Populaire, le Secours Catholique
Sur le plan sportif: ESP, Élan, Alternatur 3 R, Société de Tir l'Espérance...

Sur le plan culturel: Société musicale, Aidema, Arts et Loisirs, HMPY, Comité de Jumelage...

Rappelons à cette occasion que **2019 sera l'année des 25 ans de notre jumelage avec la ville de Belheim.**



Merci aux associations du Perray !



LE PERROCK

LE MUSCLE SYMPA

LA CROIX DU SUD

Le Perray en Yvelines
Comité des Fêtes

Aidema
école intercommunale de musique et théâtre
www.aidema.net

HOMMAGE

Je ne peux terminer ces Vœux, sans avoir une pensée pour **Monsieur Pellegeay 1**, décédé le 9 août dernier et notre Maire Honoraire, le **Docteur Marest 2**, décédé le 13 décembre. Deux Maires, deux personnalités différentes. Ils nous auront laissé entre autres:

Pour **Monsieur Pellegeay** :

- L'achat de l'entreprise Mécanorma, appelé aujourd'hui « **la Mare au Loup** » **3**, où grand nombre d'associations se sont installées, ainsi que le centre technique municipal, les ateliers culturels et la médiathèque.
- **Le Parc Municipal 4**, en plein centre-ville (anciennement propriété Leconte).

Pour notre Maire Honoraire, **Monsieur le Docteur Marest** :

- **La déviation de la Nationale 10**, après une longue bataille menée auprès des services de l'État
- **Le parking du Planit 5** côté EST (projet initié lors de la mandature de Monsieur Marest et concrétisé par Monsieur Pellegeay en 1991)
- Sans parler de sa **forte implication dans le monde associatif**: Société Musicale, ESP, HMPY, Présence, Élan Sport pour tous.



REMERCIEMENTS / CONCLUSION

Ce soir, 19 janvier, je vous remercie vous toutes et vous tous qui font du Perray une commune où nous sommes heureux de nous retrouver: habitants, commerçants, industriels, associations...

L'ensemble des services municipaux travaillent pour vous donner satisfaction; qu'ils reçoivent ici mes chaleureux remerciements. Sachez que ce soir, ils ont sablé le parking afin que vous ne rencontriez aucun problème en sortant. Et puis, je souhaite remercier le service Communication, Amélie et Caroline, pour leur travail dévoué à la réussite de cette soirée, j'y associe également Agnès pour sa grande disponibilité.

Merci aux services de l'État, qui nous ont accompagnés tout au long de cette année et dont les conseils nous sont précieux.

J'ai l'habitude de dire « **nous sommes une équipe** ».

Un Maire ne peut rien tout seul. Il doit pouvoir s'appuyer sur des femmes et des hommes, dont sa principale attention, est toujours le mieux pour sa commune.

Être à l'écoute de chacun d'entre nous, c'est entendre les critiques comme les compliments: rester objectif.

Notre leitmotiv est bien le respect que l'on se doit à chacun. C'est aussi ce que l'on appelle « **le bien vivre ensemble** ». Si cette expression revient régulièrement depuis des années dans nos communications, il me faut vous dire, chères Perrotines, chers Perrotins, chers Amis, qu'elle me tient profondément à cœur.

Merci à vous, et très bonne année 2019.

Madame le Maire, Paulette Deschamps



Histoire et Mémoire du Perray

Monsieur Alphonse Marest, une vie au service du Perray-en-Yvelines



Le 13 décembre Monsieur le Docteur Alphonse Marest s'est tranquillement éteint chez lui dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année. Le 21 décembre, à quelques jours de Noël, dans l'Église Saint-Eloi comble, les Perrotins rendaient un vibrant hommage à leur médecin, à leur maire honoraire et au président d'honneur de plusieurs associations.

Alphonse Marest est né à Cherbourg le 4 mai 1920. Son père était sergent-major et sa mère ouvrière à l'Arsenal d'Équeurdreville. Le père muté en 1922 à l'état-major de Seine-et-Oise, caserne des Grandes

Écuries à Versailles, la famille s'y fixe, fait construire la villa Les Buissonnets au 38 rue de Rueil, et, en 1925, inscrit le fils au prestigieux Collège eudiste Saint-Jean de Béthune jusqu'en terminale. Après l'année du bac au Lycée Hoche, son bac Philo en poche, l'étudiant choisit la faculté de Médecine à Paris.

C'est sous la houlette du Dr Petit, pneumophysiologue de renom et maire de Rambouillet, qu'il soutient sa thèse en 1945 et s'installe en 1946 au Perray pour remplacer le Dr Israël Garfunkel, victime de la Shoah et dès lors, il soignera et accompagnera avec dévouement jusqu'à quatre générations de Perrotins. Il exercera pendant quarante ans, successivement dans une des villas de l'actuel Parc Municipal, puis dans la maison Brousseau (bâtiment administratif de l'ALSH) et enfin aux Buissonnets, la maison de l'ancien maire Alfred Tondeur, ainsi nommée en souvenir de la maison familiale de Versailles, et il sillonnera jusqu'à des heures tardives les routes du Perray et des environs.

Sa vocation médicale le conduit aussi bien à servir les Sapeurs-Pompiers qu'auprès des enfants et adolescents en difficulté, que ce soit avec la Vie Au Grand Air (Auffargis) ou pour la Sauvegarde (Centre Hourvari au Perray).

Il s'installe au Perray avec son épouse, Madame Odette Marest, toujours présente à ses côtés et qui lui donnera trois enfants, Jean-Luc, Marie-Françoise et Philippe, eux-mêmes parents de ses dix petits-enfants, suivis actuellement de ses dix arrière-petits-enfants, pour la joie d'un grand-père très attaché à la famille.

Au sacerdoce du médecin et au plaisir du paterfamilias, s'ajoutent bientôt et naturellement le double engagement de la vie municipale et associative.

Monsieur Marest croit beaucoup aux vertus du sport, comme épanouissement du corps et de l'esprit et comme facteur d'agrégat social. Il préside aux destinées de l'Entente Sportive du Perray pendant une dizaine d'années (1954-1964) et contribue avec Marcel Lassaue à la naissance en 1964 de la section Judo, deuxième activité de l'ESP, après le football. Il encourage par la suite la naissance d'autres sections et notamment celle du Tennis, créée par son confrère, Gérard Molko en 1976 et ne manque jamais l'occasion d'aller encourager ses sportifs ou de remettre un trophée.

L'engagement municipal commence en 1947 et se prolonge sans s'interrompre jusqu'en 1989. Lors des six élections de 1947 à 1977, où le panachage était encore autorisé, Monsieur Marest est toujours arrivé premier ou deuxième au nombre de voix obtenu. Une belle reconnaissance de ses concitoyens pour son engagement magnifiquement récompensé le 15 septembre 1989 par l'arrêté préfectoral, sur proposition du Conseil Municipal, lui décernant le titre de Maire Honoraire du Perray-en-Yvelines.

Simple conseiller municipal de 1947 à 1971, il devient alors Maire et entame un mandat capital, avec la 4e date marquante de l'Histoire du Perray, 1976 : réalisation de la déviation, ouvertures des écoles des Platanes et du Pont-Marquant, ouverture du Collège des Essarts-le-Roi et du gymnase du SIVOM, construction des

HISTOIRE



lotissements du Pont-Tarault et de la Barantonnerie, extension de la mairie, mise en place du Plan d'Occupation des Sols, entre autres...

Maire de 1971 à 1978, puis, dans l'impossibilité d'assumer mandat de Maire et profession de Médecin sans privilégier l'un de ces engagements au détriment de l'autre, conseiller délégué de 1978 à 1983 et premier adjoint de 1983 à 1985, et, après sa retraite médicale, retour au mandat de maire de 1985 à 1989, Monsieur Alphonse Marest dessine peu à peu le nouveau visage du Perray.

Il transforme et modernise la vie municipale dès 1971-1972, en permettant à la première femme, Mme Micheline Renard, de devenir conseillère municipale, en mettant en place les commissions municipales et le registre de suggestions des citoyens, en publiant un bulletin d'information et en donnant la priorité à l'union municipale sur les dissensions électorales.

Il donne la priorité à l'enfance et à la jeunesse, en développant les services scolaires et périscolaires: naissance de nouveaux groupes scolaires mixtes, gratuité des fournitures, mise en place d'un service de cantine, et création en 1988 du Centre de Loisirs sans Hébergement.

L'aménagement du territoire, la voirie et l'assainissement ne sont pas en reste: création de zones pavillonnaires qui viennent compenser la déviation de la RN 10, aux deux précitées, s'ajoutent le Clos de Parfond (1974) Cœur Perray (1975) et les Marguilliers (1988), création de trottoirs sur l'axe Rue verte-Chemin vert (1974) et mise en place d'une Station d'Épuration (1973).

Le médecin ne néglige pas non plus l'aide sociale: création du service d'Aide-ménagère (1975), du Centre Communale d'Action Sociale (1986), de la Résidence des Personnes âgées (1988), du SSIAD l'ADMR (1992).

Monsieur Marest met aussi en place les premiers jalons de la coopération territoriale: création du SIVOM (1973), soutien au PNR (1986), premier contrat départemental (1987).

Une dernière mention pour le développement essentiel selon lui de la vie associative: création du Comité des Fêtes (1971), de l'association Présence pour le troisième âge (1971), conjointement avec son épouse de L'Élan Sport pour tous (1975), de l'Association des Jeunes du Perray (1976).

Soucieux de la mesure et de la nécessité de transmettre, il renonce à la vie municipale en 1989 et aux fonctions associatives avec l'arrivée du nouveau siècle. Une retraite qui demeure cependant très active avec l'écriture (1993, le magistral Perray et Perrotins; 1997, La Résurrection de la chair des origines à l'aboutissement; 1999, 1789-1889, un siècle d'enseignement primaire; 2001, Les Combattants du Perray; 2009, Les Soldats du feu; 2017, Napoléon III, l'empereur maniaco-dépressif), la mise en place d'Histoire et Mémoire du Perray-en-Yvelines (2007), qui depuis onze ans a publié plus de cent articles dans Le Perray Infos et le Bulletin Municipal et une dizaine d'ouvrages disponibles à Le Perray Patrimoine et Culture (dont *L'Église Saint-Eloi* en 2011 et *Un centenaire pour la paix* en 2018), sans oublier sa vocation médicale qui le mène encore à visiter ses anciens patients et à tenir une permanence mensuelle pour les chômeurs à l'Hôpital de Rambouillet.



Le sage patriarche dispense désormais avec empathie, humour et l'éternel sourire bienveillant du chrétien, sa foi inébranlable en l'homme et cisèle avec style et érudition ses discours et courriers.

Les Honneurs sont nombreux et amplement mérités: Chevalier de l'Ordre national du Mérite, Chevalier des Palmes Académiques, Chevalier de la Légion d'Honneur, entre autres.

Monsieur Marest, vous avez donné aux Perrotins leur gentilé - nom donné aux habitants - et la devise du blason, e via orta, et nous sommes tous aujourd'hui, un peu orphelins, mais, comme Louis Aragon, nous dirons que cette vie fut belle!

Cher Monsieur Marest, reposez en paix.

TRIBUNES LIBRES

Les évènements récents qui ont émaillé notre pays depuis plusieurs mois ont conduit à l'émergence du **Grand Débat National***.

Il faut avoir à l'esprit que c'est une opportunité de participer à un instant fort de la politique de notre pays. Chaque Français doit se sentir responsable face à ce grand débat, synonyme d'une expression démocratique inédite.

Notre devoir de citoyen est de **saisir cette occasion** et ainsi faire remonter d'une part **nos attentes d'une politique nationale en adéquation avec l'esprit fondateur de la République Française** et d'autre part, **les problèmes que**

nous rencontrons au quotidien.

Rappelons que la **participation citoyenne** initiée en 2010 au Perray avec la création du premier Conseil Municipal des Jeunes est l'objectif même de la politique de notre équipe Le Perray Notre Commune.

Notre **Maison des Projets** s'inscrit dans cette démarche: celle qu'on appelle la **démocratie participative**.

Depuis janvier 2018, ateliers participatifs, échanges, débats à thèmes ouverts à destination de l'ensemble de la population y ont été organisés. C'est pour nous le lieu idéal pour

y accueillir le Grand Débat National souhaité par le Président de la République.

Nous vous proposons de vous y accueillir le **8 mars prochain à 20h**. Ensemble, nous échangerons sur un ou plusieurs sujets parmi ceux proposés par le gouvernement**.

Vous pouvez d'ores et déjà en **toute indépendance et quelles que soient vos convictions**, vous manifester, auprès de l'accueil de la Mairie ou via la page Facebook Ville du Perray-en-Yvelines **en indiquant les thèmes que vous souhaitez voir être abordés au cours de cette soirée**.

* www.legranddebat.fr

** *La transition écologique; La fiscalité et les dépenses publiques; La démocratie et la citoyenneté; L'organisation de l'État et des services publics.*

Les conseillers de la Majorité municipale « Le Perray Notre Commune »: Paulette DESCHAMPS, Bernard BEBOT, Marie-Cécile RESTEGHINI, Ghislain OLIVEIRA, Nicole LOUCHART, Jean-Claude VIN, Véronique NITSCH, Claude CHERON, Claudia BAUDOIN, Charles VIETTE, Dalila IKHELF, Gervais LESAGE, Céline LAHAYE-FRITZ, Philippe BRIET, Hélène BALDET-HELOIN, Mohammed ALIF, Florence CHARTIER, David RODIER, Isabelle HATAT, Michelle RANGER, Valérie LEROY, Patricia LE DUC, André LAVADOU.

OUI AU GRAND DÉBAT NATIONAL! MAIS...

Nos propositions

Pour alimenter ce grand débat et permettre à nos concitoyens de s'exprimer, nous avons demandé à Mme le maire, d'ouvrir un cahier de doléances. Car la commune reste le maillon le plus proche des habitants, l'échelle où l'on détecte les problèmes. C'est un lien extrêmement fort. Nous devons avoir un discours porteur d'espoir et d'opportunités sur les énergies renouvelables, l'urbanisation, l'environnement et l'intercommunalité, dans la mesure où celle-ci agit pour le développement économique. Car vos élus de terrain ne sont pas anonymes; ils jouent le rôle de capteur du pouls de la société.

Le compte avec l'État n'y est pas

Les collectivités locales vont contribuer dans les 4 ans à venir, à un désendettement de

la France de 50 milliards, alors que l'État va accroître l'endettement du pays de 330 milliards d'euros. Le gouvernement remet en cause ses engagements dans le co-financement des investissements avec les départements, les communes, les intercommunalités. Il transfère au département, les charges (11 milliards d€) des allocations individuelles de solidarité et les mineurs non accompagnés, qui relèvent de la solidarité nationale. Il décide de la fermeture de services publics de proximité laissant à l'abandon des pans entiers de notre territoire et, pour la 1^{re} fois en 30 ans, décide la recentralisation de la compétence apprentissage, malgré les résultats records obtenus sur le terrain. L'État et les collectivités locales ne pourront conduire la politique de redressement du pays que par une concertation efficace qui devra déboucher sur des solutions acceptables et partagées.

Votre avis compte

Vos élus mettent à votre disposition un blog: « **le Perrayscope** ». N'hésitez pas à le consulter et à nous contacter, c'est cela aussi « la Démocratie Participative ».

Bonne année 2019.



*Les élus le « Perray@venir »
Jean-Louis BARON,
Marie-France GROSSE,
Marie-José PETER,
Pierre TESSIER*



Concitoyennes, Concitoyens,

Au cours de nos cinq années de mandat, nous pouvons reconnaître que notre commune n'a cessé de se développer en engageant **des projets concrets et innovateurs**.

Maison des projets, ressourcerie, épicerie participative et bientôt un nouveau gymnase (tant attendu par les petits et grands sportifs) sont autant de **lieux significatifs démarquant Le Perray par son dynamisme dans le Sud-Yvelines**. Nous en sommes heureux et fiers! Il est prématuré d'annoncer en ce début d'année si notre liste se portera de nouveau candidate ou non pour un prochain mandat. Cependant, **il est nécessaire que le conseil municipal puisse se renouveler** en étant encore plus représentatif des femmes et des hommes porteurs de la participation citoyenne et de l'engagement au service des administrés.

Pour rappel, **Le Perray-en-Yvelines Horizon 2020 est une initiative locale et spontanée**.

Même si la plupart des 29 colistiers qui composaient la liste (âgés à l'époque de 18 à 34 ans) résident sur la commune, certains ont quitté Le Perray et se sont même installés à l'étranger. Pourtant cette expérience politique locale est riche d'enseignement. **Nous incitons tout citoyen à s'engager** dans cette même démarche.

Nous restons des élus de proposition et non inutilement d'opposition. **Reconnaissons l'action du Maire** et des conseillers de la majorité faisant évoluer Le Perray en tant que **véritable pôle d'attractivité rural à la périphérie de la banlieue parisienne**. **Soyons tout de même vigilants** quant à la création de l'éco quartier de la **Perche aux Mares**. Cela ne doit pas être

un **concept avant-gardiste porté par les nouvelles technologies et une post-construction citoyenne**... Mais nous aurons certainement l'occasion de détailler notre opinion ces prochains mois.

Citoyennement

Suivez-nous: [facebook.com/leperrayenyvelineshorizon2020](https://www.facebook.com/leperrayenyvelineshorizon2020)

*Pour la liste
Le Perray Horizon
2020
Guillaume ODRY,
Émilie HIRSOUX*



Le Perray Infos

RÉTROSPECTIVE 2018

Sélection de moments forts qui ont rythmé l'année 2018...

Janvier

Vœux du Maire

Salle des fêtes de la Mare au Loup



Février

Gopak

Salle des Granges du Parc



Mars

Salon des arts

Salle des fêtes de la Mare au Loup



Avril

Chasse aux œufs

Parc municipal



Mai

Fête de la Nature

Parc municipal



Juin

La Saint-Éloi

Parc municipal



Juillet

Finale de la coupe du monde de foot

Salle des Granges du Parc



Août

L'été à l'ALSH



Septembre

Les temps de l'étang

Étangs de Hollande



Octobre

Semaine Bleue



Novembre

Conférence sur les Pyramides

Salle des Granges du Parc



Décembre

L'Origole

